



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1918

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Bioforce pour son programme d'actions 2010

service : Direction des relations internationales

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1918**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Bioforce pour son programme d'actions 2010**

service : Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association Bioforce a été créée par le docteur Charles Mérieux, en 1983, à la suite de la vaccination de masse qu'il avait su réaliser au Brésil pour juguler une épidémie de méningite. Acteur phare de la solidarité internationale dans l'agglomération lyonnaise et organisme unique en son genre, Bioforce organise des formations aux métiers spécifiques de l'humanitaire et du développement.

Bioforce a mis en place une formation originale de logisticiens professionnels, capables d'intervenir pour des opérations à caractère sanitaire ou humanitaire. Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces objectifs, Bioforce emploie 40 agents permanents et peut mettre à disposition environ 60 intervenants pour diverses structures.

Depuis plus de 25 ans, Bioforce s'adapte aux besoins de professionnalisation de l'humanitaire en vue d'œuvrer avec l'efficacité souhaitable, dans les situations de crises de plus en plus nombreuses, de plus en plus complexes.

Dans le cadre de son activité de formation, Bioforce a créé plusieurs cursus : quatre formations longues (logisticien, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement), un master européen "programme de management d'actions humanitaires" en partenariat avec l'Université de Liverpool et trois formations sur la sécurité en zone sensible pour des professionnels en activité.

L'association assure également des interventions pédagogiques au profit de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), du Centre européen de santé humanitaire, du Service d'aide médicale urgente (SAMU), de l'Agence France presse, d'Universités et ses compétences techniques lui permettent de mener des missions d'expertise et d'ingénierie pédagogique pour l'Organisation mondiale de la santé, Véolia environnement, Toyota, la Fondation Abbé Pierre, Sanofi Pasteur etc.

L'activité et la philosophie d'action de Bioforce s'inscrivent pleinement dans les Objectifs de soutien du millénaire pour le développement et dans le plan d'action de la Communauté urbaine avec ses partenaires du Sud.

Bioforce a ainsi maintenu son ancrage sur la commune de Vénissieux où la majorité des stagiaires réside. Chacun de ces stagiaires doit d'ailleurs, durant son cursus, conduire un projet de solidarité locale qui permet de renforcer les liens et la coopération avec les associations locales et d'ouvrir Bioforce à la population de l'agglomération lyonnaise.

Pour 2009, Bioforce a proposé des formations visant à renforcer les capacités des acteurs de la solidarité internationale. Un des enjeux a été de développer l'accueil de ressortissants non européens.

Budget prévisionnel 2010

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
Achats	540 503	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 253 860
- achats d'études et des prestations de service	492 837	- prestations de service	1 138 301
- fournitures administratives	47 666	- produits des activités annexes	115 560
Services extérieurs	302 866	Subventions d'exploitation	2 808 492
- sous-traitance générale, budgets délégués	62 523	- Etat	938 926
- locations	180 408	DRTEFP	500 000
- entretien et réparation	34 966	MAE-AFD	324 933
- assurances	17 684	ACSE-volontariat associatif	113 993
- documentation	7 286	- Région Rhône Alpes	890 241
Autres services extérieurs	641 271	- Autres Régions	144 000
- rémunérations intermédiaires et honoraires	91 094	- Département(s)	126 100
- publicité et publications	41 769	- Communes, agglomérations, Communauté urbaine	73 150
- déplacements, missions	459 131	- Fonds européens	85 673
- frais postaux et de télécommunications	36 690	- CNASEA (emplois aidés)	1 800
- services bancaires, dons, cotisations, entrées	12 588	- Subvention publiques autres	255 802
Impôts et taxes	24 316	- Autres recettes	292 800
- autres impôts et taxes	24 316	fondations	130 000
Charges du personnel	2 456 953	entreprises	42 000
- rémunération des personnels	1 486 227	subventions privées autres	120 800
- charges sociales	859 002	Autres produits de gestion courante	43 525
- autres charges de personnel / volontaires associatifs	111 724	Produits financiers	6 000
Autres charges de gestion courante	185 058	Produits exceptionnels	115 042
Charges financières	2 200	transfert de charges	600
charges exceptionnelles	16 000		
Dotation aux amortissements, (provisions pour renouvellement)	58 353		
- provisions et location longue durée	6 250		
- amortissements	52 103		
Total	4 227 520	Total	4 227 520

Pour 2010, Bioforce renforcera ses actions sur la logistique de santé et, en particulier, sur les besoins en maintenance des équipements médico-techniques, action reconnue par tous ses interlocuteurs comme une priorité. Une banque de matériel et équipements médicaux est en préparation ainsi qu'une mise en réseau des logisticiens de santé afin de développer la mutualisation d'information. Dans le cadre de cette action, Bioforce travaille à la remise à niveau des unités d'urgence des hôpitaux de Porto-Novo, Abomey, Parakou et le SAMU du Bénin.

Dans le cadre des actions menées par Bioforce, la Communauté urbaine de Lyon est sollicitée à hauteur de 25 000 € pour 2010, montant identique à celui de 2009 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Bioforce pour l'exercice 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Bioforce définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 004 - opération n° 1920 .

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.